
SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE GESTION

4.12–État de préparation de la technologie de l'information à l'an 2000

(Suivi de la section 3.12 du *Rapport annuel 1999*)

Nous n'avons pas donné suite à l'examen que nous avons effectué en 1999 sur l'état de préparation de la technologie de l'information à l'an 2000 du Secrétariat du Conseil de gestion, car le bogue du millénaire n'a pas eu d'impact appréciable sur les systèmes informatiques du gouvernement grâce aux mesures prises par le Secrétariat du Conseil de gestion et par chaque ministère, et en réponse à notre Rapport spécial (*L'an 2000 : le bogue du millénaire*, juin 1998) et à notre examen d'optimisation des ressources (État de préparation de la technologie de l'information à l'an 2000, section 3.12, *Rapport annuel 1999*, automne 1999).